

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1771

présenté par
Mme Billard, Mme Fraysse, Mme Bello,
Mme Buffet, M. Dolez, M. Gremetz, M. Muzeau,
et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

ARTICLE 26

Compléter la première phrase de l'alinéa 9 par les mots :

« ou environnementaux pouvant porter atteinte à la santé des populations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est indispensable d'élargir la compétence des ARS à la question environnementale et aux risques s'y rapportant.